

Pour info :

Le Centre Social perçoit des subventions de la Commune nouvelle, de la CAF et de la MSA.

SÈVREMOINE
Commune nouvelle



santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

L'inscription se fait par internet via un **portail famille** (un lien vous est nécessaire, contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu par mail).

Participation financière des familles

Quotient Familial	Tarif à l'heure	Repas
0 à 600 €	0.59 €	3.90 €
601 à 720 €	0.95 €	3.90 €
721 à 882 €	1.15 €	3.90 €
883 à 999 €	1.65 €	3.90 €
> 1000 €	1.81 €	3.90 €

Supplément sortie

3 € pour la demi-journée
6 € pour la journée



* Pensez à nous communiquer votre nouveau quotient familial en cas de changement.

- **Compris** : le goûter.
- **Non compris** : l'adhésion familiale au Centre Social Indigo (9.50€ pour l'année civile). Votre enfant peut prendre son **petit déjeuner** à l'accueil de loisirs ; mais c'est à vous de le fournir.
- Pour le règlement des factures, afin de faciliter la gestion des encaissements et pour ne pas vous obliger à vous déplacer, nous privilégions désormais le **prélèvement bancaire**. Les prélèvements auront lieu le **15 du mois suivant**. Pour cela, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous transmettre le **mandat rempli et signé avec un RIB**. (téléchargeable sur le site du centre social ou le portail famille).
Il est également possible de payer par carte bancaire (à l'accueil), de nous effectuer un **virement** (coordonnées bancaires affichées sur la facture) ou de nous faire parvenir à l'accueil des chèques vacances et chèques CESU avant le 10 du mois suivant si vous êtes prélevé.

ACCUEIL DE LOISIRS

DE 7H15 À 18H30

4* - 11
ANS

*avoir
4 ans
en 2024

VACANCES DE PRINTEMPS

2024

du lundi 22 avril au vendredi 3 mai

à la Maison de l'Enfance, rue Augustin Vincent et au restaurant scolaire, route du cimetière, St André de la Marche



Inscriptions du 8 au 16 avril sur l'Espace famille



Thème = SAPERLIPOPETTE ! ÇA SE CULTIVE ET ÇA Pousse !

Pour ces vacances, c'est une invitation « A la culture » que nous te proposons. A l'intérieur, ce sont les voitures, les maisons, les tours en lego, ++, kapla ou knex qui vont « pousser » comme des champignons » sous les doigts des enfants qui ne manquent jamais d'imagination. A l'extérieur, ce sont les fleurs, les arbres et diverses plantes « qui repoussent » qui vont inspirer les activités ou jeux proposés. Puis place à une autre culture, avec le plaisir d'être au spectacle ...

Temps forts à l'accueil de loisirs



LUNDI 22 et 25 AVRIL

Participation des enfants de l'accueil de loisirs, par petits groupes aux animations Indi'legoville organisées à la salle des loisirs de St André par le centre social Indigo où les enfants auront de nombreux lego, ++ et k-nex pour imaginer leurs constructions.

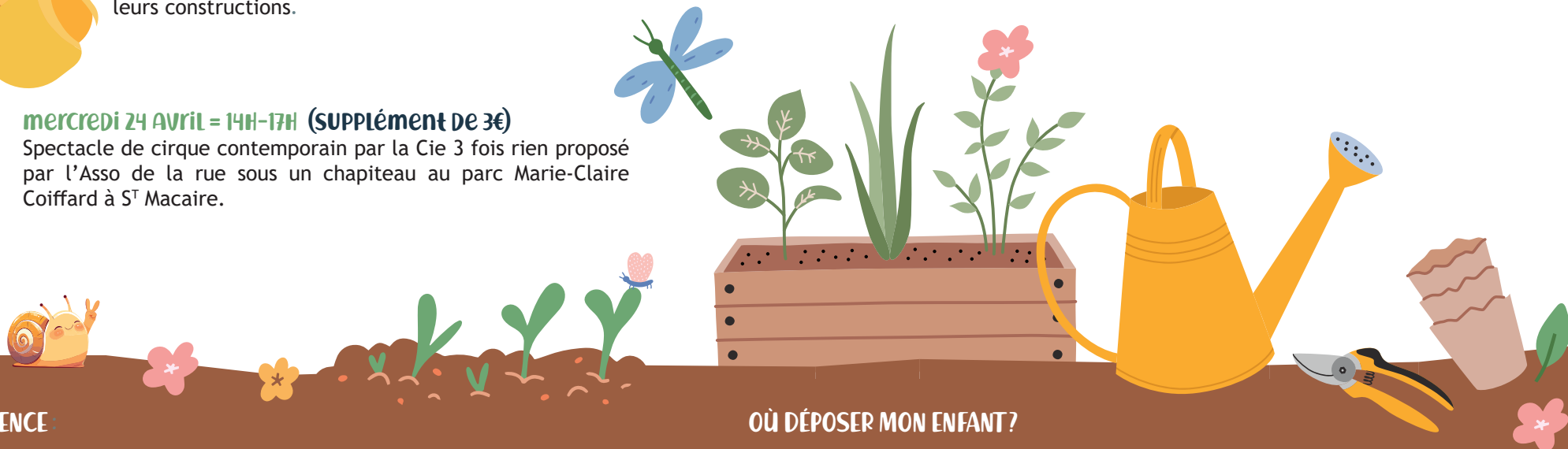
MERCREDI 24 AVRIL = 14H-17H (SUPPLÉMENT DE 3€)

Spectacle de cirque contemporain par la Cie 3 fois rien proposé par l'Asso de la rue sous un chapiteau au parc Marie-Claire Coiffard à St Macaire.

JEUDI 2 MAI = 9H-17H (SUPPLÉMENT DE 6€)

Sortie à Camifolia (Chemillé)

Prévoir un pique-nique pour le midi avec boisson dans un sac isotherme avec glace. Le goûter sera proposé par l'accueil de loisirs.



EN CAS D'ABSENCE

Toute absence non justifiée (*une semaine avant la date*) ne sera pas remboursée sauf sur présentation d'un certificat médical ou copie d'ordonnance.

Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir prévenir de l'absence de votre enfant aux animateurs de St André (02 41 30 45 59) ou au Centre Social (02 41 49 06 49 - centresocialindigo@gmail.com).

Le Centre Social Indigo est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00. Le jeudi ouverture de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, consultez le règlement intérieur ou contactez-nous au 02.41.49.06.49.

OÙ DÉPOSER MON ENFANT ?

Accueil à la Maison de l'enfance pour tous jusqu'à 7h40 et après 18h. Entre 7h40 et 18h, les enfants de maternelle sont accueillis à la maison de l'enfance et les enfants du CP au CM2 au restaurant scolaire (2 rue Jacques Prévert - route après le cimetière).

Possibilité de partir entre 12h et 12h30 et retour pour l'après-midi entre 13h30 et 14h sauf jours de sortie (horaires spécifiés pour chaque sortie)

A renouveler en 2024 : adhésion (9.50€ année civile) et fiche des coordonnées et infos médicales (une par enfant).